

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance ordinaire du 18 Février 2021

Délibération n° 2021/013

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février, à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la commune de LANDAS, légalement convoqué, s'est assemblé au foyer Rural, Place Sadi Carnot à Landas, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DAUCHY, Maire.

Présents : Jean-Louis DAUCHY, Roberto EGEA, Caroline D'HERBOMEZ, Denis LEROY, Sylvie DUHEM, François DUPIRE, Valérie BUSEYNE, Philippe CARNOY, Pascale COULON, Régis DELMOTTE, Chrysoline DECOURTRAY, Claire GEITER, Thomas PALICOT, Virginie FIQUET, Jean-Luc TESTART, Jean-Paul FRANCKE, Monique HUBAUT, Patrick DELCROIX, Christelle DESCAMPS.Absents excusés : NEANTSecrétaire de Séance : Claire GEITER.

\*\*\*\*\*

**MODIFICATION TARIFICATION DES CONCESSIONS AU CIMETIERE DE LANDAS**

Le Maire expose la nécessité de revoir la tarification des concessions au cimetière de Landas.

En effet, depuis le 01 janvier 2021, les taxes funéraires qui étaient perçues par la commune (Taxe d'inhumation et d'exhumation) ont été supprimées et ne seront pas compensées. Ces taxes étaient fixées à 20€ par corps.

Selon la réglementation il est possible de répercuter celles-ci sur le prix des concessions. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'augmenter le prix des concessions de 20 Euros.

La présente délibération vaut résiliation pour tous tarifs antérieurs relatifs au cimetière. :

	Prix
<u>Concession cinquantenaire</u> :	
- concession	140 € le m <sup>2</sup>
- caverne	671 € la caverne
- colombarium	617 € la case
<u>Concession trentenaire</u> :	
- concession	90 € le m <sup>2</sup>
- caverne	621 € la caverne
- colombarium	577 € la case
<u>Concession à quinze ans</u> :	
- concession	60 € le m <sup>2</sup>
- caverne	591 € la caverne
- colombarium	547 € la case
<u>Jardin du Souvenir</u> :	
- Plaques plexi adhésives	Al a charge des familles

Où cet exposé, le Conseil Municipal, par un vote unanime à main levée, accepte cette proposition.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Vote : Abst : 0 - Contre : 0 - Pour : 19

Date de convocation : 11 Février 2021

Certifiée exécutoire après transmission

En Sous-préfecture de Douai le :

Et publication ou notification le :

Le Maire :

Fait et Délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Maire,



Jean-Louis DAUCHY